

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 258

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: Lotz-Regnon, E. / Zellweger, Elisabeth

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carrières féminines

LA COURTEPOINTIÈRE.

Activité. L'activité de la courtépointière s'étend à tous les travaux de couture qui se présentent dans le métier de tapissier-décorateur. Ces travaux sont excessivement variés. Mentionnons tout d'abord la coupe et la confection de décors de tous genres pour baies, fenêtres et portes: rideaux, bandeaux, lambrequins, draperies, portières, stores, vitrages et brise-bises; puis la confection de tentes en coutil ou en toile pour balcons et magasins; la confection d'abat-jour pour lustres et lampadaires, la confection de toutes sortes de coussins; l'application de galons, de bordures, etc., sur des tissus de meubles et de rideaux. La confection des matelas, duvets, traversins, oreillers, des édredons piqués, des tapis et des couvertures de tous genres pour tables, guéridons, pianos et divans, rentre également dans son activité.

Si certains de ces travaux sont relativement aisés et peuvent s'apprendre assez facilement, d'autres, tels que la coupe et la confection des rideaux et des coussins de meubles, demandent une attention soutenue, beaucoup d'exactitude et de goût. Ces travaux-là rentrent à proprement parler dans la catégorie des travaux d'art.

La coupe des décors de fenêtres (draperies, lambrequins, bandeaux, stores et vitrages) est généralement confiée à un ou à une spécialiste, mais toute courtépointière bien douée peut arriver, par un travail assidu, à prétendre au titre de coupeuse.

Autant les travaux de la courtépointière sont différents, autant sont variés les tissus qui passent par ses mains. Cette variété constante des travaux et des matériaux rend le métier de courtépointière un des plus intéressants qui soient.

La spécialisation des courtépointières est chose assez fréquente, surtout dans la grande ville, mais n'intervient dans la règle qu'après la fin de l'apprentissage. Certaines se vouent exclusivement à la confection des rideaux et draperies, d'autres se spécialisent dans la confection des coussins, d'autres s'adonnent à la confection des abat-jour et d'autres petits travaux de fantaisie.

Il arrive aussi que des courtépointières soient appelées à s'occuper du service du magasin. Elles répondent aux clients, se familiarisent ainsi avec la vente, le choix des tissus, le calcul des prix. Elles ont alors double corde à leur arc.

Qualités requises. Le métier de courtépointière exige du goût, une grande exactitude, un sens exact et affiné des formes et des couleurs, un esprit clair et inventif, de bons yeux, une main adroite et sans moiteur. Ce métier est plutôt fatigant et ne convient pas à une constitution faible ou délicate.

Apprentissage. Les occasions pour faire un bon apprentissage ne sont malheureusement pas très nombreuses. Elles sont assez rares à la campagne. Les centres d'une certaine importance entrent plutôt en ligne de compte.

Toute maison d'ameublement, de tapisserie et de décoration peut former des apprenties, mais un atelier de tapissier-décorateur de moyenne importance paraît le plus indiqué. Les ateliers de cette catégorie n'occupent pas d'ouvrières spécialistes et peuvent offrir à une apprentie l'occasion d'apprendre tous les travaux de la branche.

Durée de l'apprentissage. La durée de l'apprentissage est de 2 ½ à 3 ans. Une bonne instruction primaire, voire même secondaire, est utile. Les apprenties reçoivent une allocation hebdomadaire qui, de 6 fr. pendant la première année, peut atteindre 16 fr. et plus pendant la dernière année. Les apprenties sont tenues de fréquenter les cours professionnels qui se rapportent directement ou indirectement à cette branche.

Dans la plupart des ateliers, les apprenties sont au bénéfice de quelques jours de vacances par année.

L'apprentissage débute par des travaux faciles, des bandeaux droits, des vitrages et des stores très simples, sans aucune garniture. Viennent ensuite les rideaux simples, non doublés. En deuxième et en troisième année, l'apprentie se familiarisera petit à petit avec des travaux plus compliqués, tels que les draperies, les rideaux doublés, l'application de galons et bordures, la confection de coussins de tous genres.

Pour les apprenties qui désirent se spécialiser dans la confection des rideaux et des décors, la connaissance approfondie de la coupe est absolument nécessaire. Les premiers éléments de la coupe peuvent aisément s'apprendre pendant l'apprentissage, mais il sera

nécessaire pour se perfectionner dans cet art de suivre des cours dans une école professionnelle.

Débouchés. Les courtépointières peuvent trouver de l'occupation dans les ateliers de tapissiers-décorateurs et dans les maisons d'ameublement, dans les ateliers de décoration des grands magasins, dans les maisons spéciales pour la confection et la fourniture des rideaux, dans les magasins de tapis et dans des ateliers de broderie. D'autres trouvent des places comme vendeuses dans les grandes maisons d'ameublement; d'autres encore entrent dans les maisons spéciales de literie.

Il est assez difficile à une courtépointière qui veut s'établir d'ouvrir un atelier, car la partie ameublement ne peut être exécutée que par la main-d'œuvre masculine. Il est par contre plus aisé d'ouvrir un magasin pour la confection et la vente des rideaux, stores, vitrages, etc.

Une courtépointière qui veut s'établir à son compte peut également envisager la création d'un atelier où elle travaillerait pour les petits patrons qui n'ont pas eux-mêmes de courtépointière.

Salaires. Les courtépointières gagnent à la sortie de l'apprentissage 0,70 à l'heure, les ouvrières qualifiées 1 fr. 20. Les spécialistes en coussins pour bergères et meubles-club 1 fr. 30 à 1 fr. 40. Il arrive aussi qu'une courtépointière soit logée et nourrie chez son patron; elle gagnera alors 80 à 100 fr. par mois.

Durée du travail. La durée normale de la journée de travail est de 8 h. ½ à 9 h. A l'époque des déménagements et aux environs de Noël et du Nouvel-An, la journée de travail est parfois un peu prolongée. Par contre, il peut arriver que le travail fasse partiellement défaut au gros de l'été.

Associations professionnelles. EMPLOYEURS: Association suisse des maîtres tapissiers.

EMPLOYÉS: Union suisse des ouvriers sur bâtiments et bois (Zurich et Lucerne).

Journal professionnel. « Journal suisse des maîtres tapissiers. »

Observations générales. L'activité de la courtépointière peut être d'une manière générale qualifiée de variée et satisfaisante. Les ouvrières qualifiées sont toujours recherchées, car elles font plutôt défaut.

Pour certaines jeunes filles désireuses de se vouer aux arts décoratifs, l'apprentissage de courtépointière nous semble tout indiqué et constitue la première étape de leurs études, qui sont ensuite complétées par un stage dans une école d'arts et métiers, peut-être même chez un architecte d'intérieurs, par des lectures, des visites d'expositions et de musées d'art décoratif.

Il va sans dire que ces études sont exclusivement réservées aux jeunes filles qui en possèdent les moyens financiers, et surtout le sens artistique nécessaire.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.)



Bâle, avril 1927.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Comme chaque année, nous venons vous rappeler que les propositions et vœux destinés à figurer à l'ordre du jour de notre Assemblée générale, qui aura lieu à Neuchâtel, doivent parvenir au Comité de l'Alliance avant le 1^{er} juin.

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à une nouvelle Société: *Les femmes abstinentes de Château-d'Œx*.

Un grand deuil nous a frappées par la mort de M^{me} Pieczynska, l'amie de M^{lle} de Mülinen, qui, pendant des années, a été l'âme de notre Commission des Assurances, et qui a créé notre Commission d'Education nationale, qu'elle a présidée jusqu'à sa mort. Cette vie si riche et si héroïquement vécue a pris fin, et notre Alliance pleure en M^{me} Pieczynska un de ses meilleurs membres et une ouvrière de la première heure. Nous sommes très heureuses que M^{lle} Serment ait bien voulu consentir à présider la Commission d'Education nationale, en remplacement de M^{me} Pieczynska.

Nous remercions bien sincèrement toutes celles de nos Sociétés qui ont répondu si généreusement à notre appel en nous envoyant des dons, soit pour la vente au profit du Conseil international des femmes, qui a eu lieu à La Haye, du 24 au 26 mars, soit pour les

séances du C. I. F. qui auront lieu à Genève du 7 au 17 juin. Les Sociétés suivantes nous ont envoyé des dons en argent ou en nature:

Union des Femmes de Genève; Union des Femmes de Länggasse-Brückfeld (Berne); Union suisse des Institutrices, Bâle; Section bernoise de l'Union suisse des Institutrices; Frauenzentralen de Bâle et de Saint-Gall; Frauenbund de Winterthur; Arbeitgeber-Frauenverein de Saint-Gall; les Sections de Zurich, de Lucerne, de Neuchâtel, de Schaffhouse et de Saint-Gall de la Société d'Utilité publique des femmes suisses; Association des Amies des Pauvres (Lausanne); Fédération des Unions des Femmes du canton de Vaud; les Unions des Femmes de Moudon, de Morges et de Nyon; l'Union féministe pour le suffrage de Neuchâtel; l'Union des Femmes de Bâle; l'Union des Femmes de Saint-Gall; l'Association suisses des maîtresses d'écoles ménagères et professionnelles; les Lycéum-Clubs de Bâle, Berne, Genève et Zurich; l'Association suisse des maîtresses de travaux manuels; la Fédération des Sociétés féminines catholiques-chrétiennes; les Groupes cantonaux des Amies de la Jeune Fille de Berne, de Vaud, des Grisons, de Zurich, de Schaffhouse, de Bâle-Campagne et de Saint-Gall; le « Marthaverin » de Zurich; l'Union des Intérêts féminins de Bienne, l'Union suisse des Institutrices de Berne, ainsi que le Groupe suffragiste de Moutier et plusieurs personnes à titre privé, de même que quelques fabriques de chocolat.

Nous avons ainsi pu envoyer à La Haye des caisses d'une valeur d'environ 1800 francs, et il nous reste encore environ 370 fr. pour les frais des réunions de Genève.

Nous invitons encore une fois les membres de nos Sociétés à prendre part à ces séances. Le programme en a été publié dans le *Mouvement Féministe* et le *Frauenblatt*. Les conférences qui auront lieu l'après-midi, du mardi 7 au vendredi 10 juin, sont ouvertes à tous ceux de nos membres qui en feront la demande (voir la circulaire du mois de janvier), de même que les séances de Commissions, qui auront lieu les mêmes jours, et les séances publiques du soir, les 8, 10 et 14 juin. Les séances du Conseil des 13, 14, 15 et 16 juin ne sont ouvertes qu'aux membres du Comité. Les demandes d'admission sont à adresser à la présidente de l'Alliance.

La Ligue nationale contre les dangers de l'eau-de-vie nous offre d'envoyer gratuitement à tous nos membres son petit journal qui paraît quatre fois par an. Les Sociétés qui désirent le recevoir sont priées d'envoyer la liste de leurs membres au secrétaire de la Ligue, M. Rudolf, Hadlaubsteig, Zurich.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à cette circulaire, nous vous prions, Mesdames, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

La Secrétaire:

E. LOTZ-REGNON.

La Présidente:

ELISABETH ZELLWEGER.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — *Union des Femmes*. — C'est avec chagrin que les anciens membres de cette Société ont appris la mort de Mme Nardi, survenue durant la semaine de Pâques, car cette femme charmante et bonne avait activement collaboré au travail de l'Union à ses débuts — comme d'ailleurs à celui de l'Association pour le Suffrage féminin, du Comité de laquelle elle avait même fait partie pendant quelques années. Artiste douée d'une sensibilité très vive, Mme Nardi avait beaucoup travaillé pour la Section des Arts de l'Union des Femmes, dont la guerre arrêta brusquement l'essor; féministe convain-

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

cue, elle avait toujours défendu avec un enthousiasme juvénile et réconfortant nos principes et nos idées; amie sûre et fidèle, elle savait apporter partout où elle allait la bonne grâce de son sourire. Une de ses amies l'avait surnommée « Rayon de soleil », et certes cette appellation était bien méritée. Fatiguée et vieillie, durement frappée par la mort de personnes très chères, elle venait encore cependant parfois à nos séances, où c'était toujours un plaisir que de la voir arriver. Nous savons être ici l'interprète de toutes celles qui ont connu Mme Nardi en exprimant à son mari notre sympathie dans le deuil cruel qui vient de le frapper.

E. Gd.

Garnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Jeudi 12 mai:

LEYSIN: Groupe suffragiste, Jardin d'hiver de l'Hôtel du Mont-Blanc, 20 h. 30: *Le rôle de la femme dans la Société contemporaine*, conférence publique et gratuite par Mme Malatterre-Sellier, présidente du Groupe de Paris de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.

Vendredi 13 mai:

GENÈVE: Ecole sociale pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet: 17 h. 15: *Le suffrage féminin*, causerie par Mme Chenevard-Morsier. (Tous les vendredis en mai et juin.)

Mercredi 18 mai:

LE LOCLE: Grande salle de la Croix-Bleue, Assemblée générale de l'Association du sou pour le relèvement moral. Ordre du jour: 10 h.: 1. Culte. — 2. Appel des déléguées. — 3. Procès-verbal. — 4. Rapport du Bureau Exécutif. — 5. Propositions individuelles. — 6. *Les réunions de mères*, causerie par Mme Du Pasquier. — 12 h. 1/4: Dîner en commun. — 14 h.: 1. *La Pouponnière*, par Sœur Elise Amstutz. — 2. *L'Asile temporaire*, par Mme Jeanneret-Chautems. — 3. *Voyage dans les Balkans*, par M^{lle} Rivier. — 16 h.: Thé et visite de l'Asile des Billodes.

FLEURIER: Assemblée cantonale neuchâteloise de la Ligue de femmes abstinences, ouverte à toutes les amies de la Ligue. 13 h.: Dîner en commun (2 fr. 50) au restaurant sans alcool. — 14 h. (Chapelle indépendante): Culte. — *Le travail de la Ligue*, causerie par Mme Grisel. — Rapports des présidentes de Sections. — Musique. — 16 h.: Conférence par M. le pasteur Giauque. — 17 h.: Thé offert par la Section de Fleurier.

Jeudi 19 mai:

AVENCHES: Salle du Théâtre, XII^{me} Assemblée annuelle de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud. 10 h.: Séance administrative publique. 1. Rapports. — 2. Election du Comité. — 3. *A propos d'une journée des femmes vaudoises*, causerie par M^{lle} F. Fonjallaz. — 14 h.: *Avenches*, conférence publique par M. Blanc, avocat. Visite du Musée.

Vendredi 20 mai:

GENÈVE: Ecole sociale pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet: 17 h. 15: *Le suffrage féminin*, causerie par Mme Chenevard-Morsier. (Voir ci-dessus.)

Mercredi 25 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 30: Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: 1. Rapport du Comité. — 2. Rapport financier. — 3. *La « Saffa »*, causerie par M^{lle} Suz. Brenner. — 4. *Souvenirs des débuts de l'Union des Femmes*, causerie par Mme Cuénod-Lombard.

Samedi 28 et dimanche 29 mai:

BÂLE: Assemblée générale des déléguées du Club suisse de femmes alpinistes.

Institut J.-J. Rousseau

4, Rue Charles-Bonnet :: Genève

Semestre d'été: du 19 avril au 15 juillet.

Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale

Professeurs: M^{mes} Antipoff, Artus, Audemars, Butts, Descœudres, Giacomini, Jentzer, Lafendel, Malan; MM. Bovet, Claparède, Hochstaetter, Malche, Meili, Oltramare, Piaget, Rossello, de Saussure, Vittoz, Walther, Weber-Bauler, etc.